

CRUPET

Echos

octobre 2002

N° 59

TRIMESTRIEL - 16^e année - Éditeur responsable: A. BERNIER, rue St Joseph, 5 - 5332 CRUPET

La seigneurie et la cense de Vénatte de 1626 à 1788



La seigneurie et la cense de Vénatte de 1626 à 1788.

Au même titre que Jassogne, le hameau de Vénatte, isolé aux confins de Bauche et Crupet, possède un passé généralement ignoré.

Page 2

PHOTO F. ANDRÉ

Une nouvelle bière...

En 1989, l'asbl Crupet 85 lançait "La Crupétoise", sa bière locale. Cette bière fut mise en valeur à l'occasion de plusieurs chapitres de confrérie.



La Cuvée des Moulins lui succède aujourd'hui.

P. 19

État des lieux du Wallon aujourd'hui

Quelles réalités recouvre le terme "wallon", quel est le statut actuel de la langue wallonne, quelles sont les causes de son déclin et quelles sont ses chances de survie ?



Un travail de fin d'études aborde ce thème.

Page 12



Bulletin de liaison de l'activité de Crupet
rue St Joseph, 5 - 5332 CRUPET
Email : freddy.bernier@swing.be



LES PLUS BEAUX
VILLAGES
DE WALLONIE

Forum de rédaction

Pascal ANDRÉ
Freddy BERNIER (Rédacteur en Chef)
Thierry BERNIER
Patrick COLIGNON
Marcel PESESSE (trésorier)
André QUEVRAIN

Compte bancaire

068-2182164-79

Conception graphique

Thierry BERNIER

SOMMAIRE

- P. 1 Éditorial
- P. 2 Dans quelle cense ?
- P. 5 Voilà de l'argent, content ?
- P. 6 Le Lion's est sorti...
- P. 8 En projet...
- P.10 Faut le faire, à cheval !
- P.12 Le beau Wallon
- P.19 In memoriam
- P.20 Le pont neuf
- P.22 Chapitre premier
- P.24 Histoire à dormir debout

CRUPET - ANCIENNES ÉCOLES

8 - 9 - 10 et 11 novembre

17^e Exposition Artistique

des Artistes régionaux

Entrée libre

Une organisation Crupet 85 asbl

Rens. 083 69 96 90



Des temps inoccupés ?

Alors que les arbres égrènent leurs dernières feuilles, paraît le numéro 59 de Crup'Échos. En décembre prochain, vous feuillerez déjà le 60^e numéro, cela mérite d'être souligné.

Octobre, lui, vivote aux bornes de l'hiver. Bientôt, chacun s'en ira dans l'obscurité matinale et ne rentrera qu'à la nuit tombée. Les mois les plus rudes sont proches.

Mais cette période, injustement décrétée terne et maussade, peut aussi être l'occasion de (re)découvertes originales. L'automne et l'hiver sont propices aux balades. Notre région regorge en effet de lieux insolites, souvent ignorés, que l'arrière-saison colore de tons étonnants.

Et puis l'animation ne manquera pas à Crupet : 17^e édition de l'Exposition artistique le WE du 11 novembre, les « Lumières de Noël », le 14 décembre et la Marche des cougnous le 21 décembre, sans parler des festivités de fin d'année que chacun vivra à sa manière.

Et surtout, rappelons-nous qu'au sortir de l'hiver, nous aurons entamé l'année du centenaire de la grotte. Voilà bien un projet qui va occuper les soirées hivernales de pas mal de crupétois.

Non vraiment, les prochains temps ne devraient pas être trop inoccupés...

T. BERNIER.

La seigneurie et la cense de Vénatte de 1626 à 1788

Au même titre que Jassogne, le hameau de Vénatte, isolé aux confins de Bauche et Crupet, possède un passé généralement ignoré.

Le 27 novembre 1626. La cense de Venatte relevait de Poilvache. Les droits seigneuriaux sur les biens qu'Anne de Davre possédait à Jassogne et aux environs (Moulin le Comte à Crupet, cense de Venatte, etc.) furent donnés en engagère à la dite Anne de Davre, qui paya de ce chef 2600 florins.



La Seigneurie de Venatte fut démembrée de celle de Jassogne lorsque la cense passa dans d'autres mains que le restant des biens.

Le 5 décembre 1633. Testament d'Anne de DAVRE. Elle laisse à sa seconde fille, Anne-Marguerite de Carondelet, la cense et les bois de Venatte. Anne de Davre possédait des biens considérables (la Seigneurie de Jassogne, la seigneurie de Venatte, le moulin Le Comte à Crupet, la taille Damoiselle Oude en Minosart, etc.). À sa mort l'ensemble fut divisé entre ses héritiers. Lors de ces partages la seigneurie de Venatte et le Moulin Le Comte sont restés liés.

Le 5 février 1650. Testament d'Anne-Marguerite de Carondelet. Elle laisse la cense de Venatte à sa petite-nièce, Marie-Florence de Mérode ; si celle-ci meurt sans enfants, elle la laisse à Anne-Marguerite de Mérode ; si aucune n'a de postérité, la cense est léguée à leur frère, Jean de Mérode. Anne-Marguerite mourut peu de jours après avoir testé, car son testament est approuvé le 4 avril 1650. Dès cette époque, la cense de Venatte appartient donc à la légataire, Marie-Florence.

Le 17 octobre 1657 et le 8 juin 1686, dénombrements. Situation : Au conté de Namur, à une demi-lieu de la Meuse. Contenance : Droit de créer une cour de justice composée de mayeur, 7 échevins, greffier, sergent. Droit de chasse et de pêche. Maison avec 30 bonniers de terre labourable. Prairie, paschis, ahanière (6 bonniers environ). Bois : La taille de Venatte (21 bonniers 15 verges) ; le bois de Leumont (27 ½ bonniers) ; la taille deseur le pré de la forge (8 bonniers) ; le bois de la Falise (13 bonniers) ; la taille derrière Couz (3 bonniers) ; le bois signé Coutichal (34 bonniers) ; le bois dessous Panser (13 bonniers). Revenus : Evalués à 40 muids de grains ; avant les guerres, ils montaient à 60. Charges : Deux muids d'épautre pour les anniversaires des défunts.

Le 3 octobre 1682. Marie-Florence de Mérode, chanoinesse de Maubeuge, fait relever la cense et seigneurie de Venatte. Il s'agit d'un renouvellement de relief passé devant le prévôt établi par la France.

Le 10 septembre 1715. Une rente de 200 patacons est constituée au profit de Pierre-Joseph Detraux, écuyer, sur la cense de Venatte par Marie-Florence de Mérode dite de Deinze, chanoinesse de Maubeuge, et sur le moulin Le Comte à Crupet par Marie-Josèphe-Philippine-Eléonore de Artéaga.

Le 5 octobre 1715. Testament de Marie-Florence de Mérode, chanoinesse de Maubeuge (avec codicille du 13 décembre 1717), instituant pour légataire universelle Marie-Josèphe-Philippine-Eléonore de Artéaga sa nièce. (Marie-Florence de Mérode n'ayant pas de postérité, la cense de Venatte devait revenir à sa sœur, Anne-Maguerite. Le crayon généalogique qui suit montre que la volonté exprimée au testament fut exécutée).

Le 16 janvier 1722. Joseph (de Mérode), marquis de Deynze, seigneur de Wavremont, renonce à ses prétentions sur la cense de Venatte, détenue par sa parente Marie-Josèphe-Philippine-Eléonore de Artéaga.

Le 11 mai 1725. Marie-Josèphe-Philippine-Eléonore de Artéaga constitue une rente de 100 florins sur la cense de Venatte et d'autres biens (notamment le Moulin Le Comte) au profit de Marie-Françoise-Josèphe Detraux, épouse de Jean-Dominique-Auguste de Moniot.

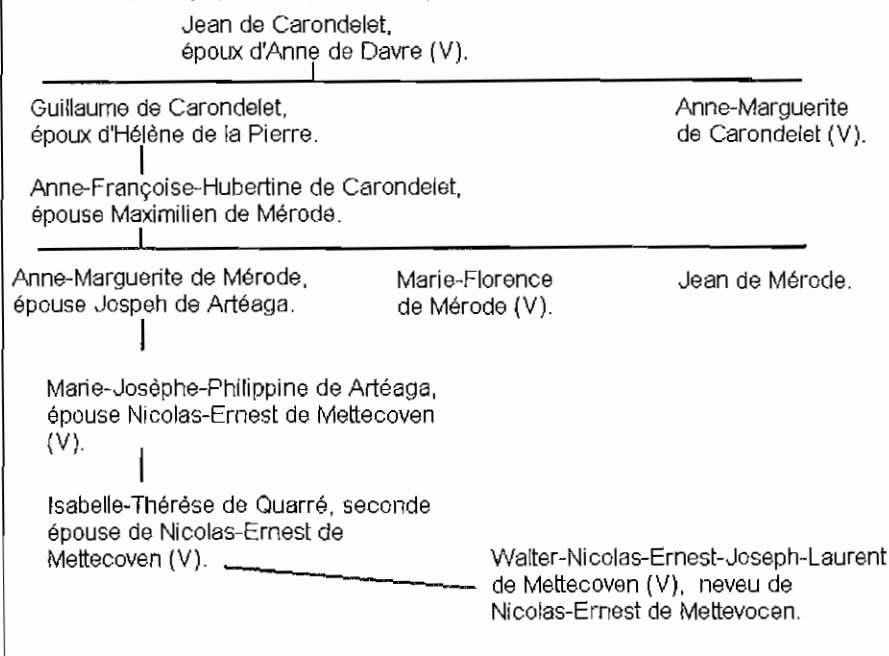
Le 24 novembre 1735. Testamet conjonctif de Marie-Josèphe-Philippine-Eléonore de Artéaga et de son mari Nicolas-Ernest de Mettecoven. Les testateurs laissent la propriété de tous leurs biens au survivant d'entre eux, puis instituent pour héritier leur neveu, Walter-Nicolas-Ernest-Joseph de Mettecoven.

Le 28 mai 1738. Nicolas-Ernest baron de Mettecoven, seigneur de Mianoie, fait relever la cense de Venatte et d'autres biens (notamment le Moulin Le Comte), lui légés par sa femme Marie-Josèphe-Philippine-Eléonore de Artéaga.

Le 3 août 1764. Isabelle-Thérèse-Marie-Josèphe de Quarré, seconde épouse de Nicolas-Ernest de Mettecoven, fait relever l'usufruit de la cense de Venatte (et le moulin Le Comte), lez-Jassogne, lui dévolu par la mort de son mari.

Le 10 avril 1788. Walter-Nicolas-Ernest-Joseph-Laurent de Mettecoven fait relever la cense et terre de Venatte, lez-Jassogne, fief lui dévolu en vertu du testament de son oncle, Nicolas-Ernest de Mettecoven. Il fait aussi relever le moulin banal dit Le Comte à Crupet.

La lettre (V) indique les possesseurs de Venatte



La taille Damoiselle Oude en Minosart de 1522 à 1789

Voici encore un très beau lieu-dit de Crupet, qui malheureusement a disparu, dont il serait très intéressant de connaître l'origine. Le texte nous apprend qu'en 1522 un petit bois au Sud de Jassogne est appelé « La taille Damoiselle Oude en Minosart ».

Le 5 janvier 1522. Collart Goffin donne en arrentement perpétuel à Gilles delle Loie, seigneur de Crupet, le bois dit Taille damoiselle Oude en Minosart, moyennant une redevance de trois mailles.

Cette rente fut relevée, le 2 septembre 1568, par le petit-fils de Collart Goffart, Gabriel de Plumecocq, échevin de Namur, fils de Piérart Goffart, dit de Plumecocq, et de Françoise de Cyplet. Cette rente eut les mêmes destinées que celle qui est mentionnée sous la date du 30 juillet 1527.

Le 14 août 1525. Anne de la Loie, fille de Gilles de le Loie et d'Adrienne de Hun, relève la terre de Crupet avec les bois.

Le 30 juillet 1527. Piérard Goffin donne en arrentement perpétuel à Anne, fille de Gilles de le Loie, 10 bonniers 3 journaux 70 verges de bois joignant de tous côtés la seigneurie de Crupet, moyennant une redevance annuelle de 3 florins 5 ½ patars. Ce fief fut désormais uni à la taille Damoiselle Oude en Minosart. La rente fut aussi cumulée avec celle due pour la ditte taille. Les deux rentes furent relevées, le 2 septembre 1568, par le fils de Piérard Goffart.

Le 3 janvier 1569. Anne de le Loie, douairière de Jean de Carondelet, fait relief de l'usufruit des bois auprès Crupet. Elle renonce à cet usufruit en faveur de son fils, Guillaume de Carondelet, nu-propriétaire. Celui-ci, du consentement de son frère, Adrien, et de ses sœurs, Anne et Marguerite, donne ces biens comme douaire à sa future épouse, Jeanne de Brandembourg.

Le 31 janvier 1585. Guillaume de Carondelet fait relever le bois dit taille damoiselle Oude en Minosart et 10 bonniers de bois joignant la seigneurie de Crupet, fief lui dévolu par la mort de ses parents.

Le 20 mai 1602. Guillaume de Carondelet institue pour légataire universelle son neveu, Jean de Carondelet.

Le 31 mai 1607. Jean de Carondelet fait relief des bois de Crupet lui légués par son oncle.

Le 27 mars 1609. Anne de Davre, veuve de Jean de Carondelet, fait relever la taille damoiselle Oude en Minosart, lui dévolue en vertu du testament de son mari.

Le 5 décembre 1633. Testament d'Anne de Davre. Elle laisse à sa troisième fille, Jacqueline de Carondelet, la cense de Jassogne et la taille damoiselle Oude en Minosart. La taille damoiselle Oude en Minosart eut désormais les mêmes destinées que la cense de Jassogne.

Le 18 octobre 1751, le 9 décembre 1752 et le 18 janvier 1789 dénombrements. Contenance : Un petit bois nommé la Taille damoiselle Oude en Minosart et un autre bois de dix bonniers 3 journaux 70 verges. Bornes : Au Nord, les terres de Jassogne ; à l'Est, au Sud et à l'Ouest, les bois, sis à Jassogne, appartenant à la famille de Mettecoven.



RÉPAR - CUIR

rue St Joseph, 9
5332 CRUPET

Tél. 083 69 96 82

**CUIR - DAIM - SKAI
MOUTON RETOURNÉ**

TECHNIQUE SPÉCIALE DE VULCANISATION

Mieux vaut en rire...

☛ Une affaire d'argent...

André QUEVRAIN

L'ordinateur et le G.S.M. venant encore après, mais ces deux saletés-là sont occupées à les rejoindre tous... Tout le monde n'est pas toujours sur la même longueur d'ondes (c'est le cas de le dire)...Voici qu'il en est.

A l'hôtel, vous réglez votre note...
Au restaurant, c'est l'addition que vous demandez...
Chez le notaire, il s'agit d'émoluments...
Les fournisseurs envoient leurs factures...
L'avocat réclame une vacation...
Les employés touchent leur traitement...
Les ouvriers reçoivent un salaire...
Les coureurs cyclistes touchent des prix et des primes...
Un domestique reçoit des gages...
L'artiste réclame un cachet...
Le petit garçon attend une « dringuelle »...
Les retraités touchent une pension...
Les échevins ont leurs jetons de présence...
Les pensionnés encaissent leurs coupons...
Les S.D.F. se contentent de clopinettes...
Mais les P.D.G. prennent toujours les grosses parts...
Les journalistes ont droit à des piges...
Un militaire reçoit une solde...
Le médecin envoie ses honoraires...
Le curé fait son lard avec la collecte...

Le mendiant demandera une aumône...

Mais tous passeront par le receveur des contributions après être passés à la caisse.

Selon les pays et les régions, on parlera de fric, de liards, de pactole, de gros sous, de blé ou d'oseille...MAIS... Il y aura toujours des petites pièces qui continueront à rouler (c'est pourquoi elles sont rondes, d'ailleurs).

Pour les billets, s'ils sont inimitables, c'est pour une autre raison : c'est qu'on peut en entasser beaucoup dans un coffre-fort, les compter de temps en temps, lorsque l'on a vraiment rien d'autre à faire, et les dépenser tôt assez pour ne pas devoir s'en remplir les poches au moment de rentrer dans le costume de bois...



☛ En quelques mots...

La dernière de Fernand DEMAZY, alors que je lui faisais remarquer que les météorologistes s'étaient trompés une fois de plus : « si n'estunt payis qui quand i d'jè l'vrai, leus mwès sèrunt fwàrt pitis » .

.
.
.

Au sujet des ânes nouvellement installés dans les pâturages du pachi, en face du château : savez-vous pourquoi ils baissent toujours la tête ?

Ils sont tellement gênés de s'entendre dire que leurs mères sont des bourriques...

A.Q.

◆ Rallye touristique

Le Lion's en balade dans le Condroz

En organisant pour la deuxième année consécutive ce rallye touristique dans notre région, le Lion's club de Ciney vise à satisfaire plusieurs objectifs qu'il s'est fixés.

Le premier objectif est l'ouverture au monde rural et ses acteurs. Le club en question bien qu'implanté dans une région où l'agriculture joue un rôle important ne comptait pas de membres cultivateurs. C'est chose faite depuis peu. Les occasions de contact se multiplient lors de l'organisation de ces rallyes et créent des liens avec les habitants, propriétaires et fermiers dont les membres de la commission « rallye » visitent les installations, trésors et particularités au cours du repérage du circuit, de l'établissement du road book et du questionnaire. De plus, pour cette vaste opération, ce club s'est associé avec Promo-viande, un partenaire de qualité proche des préoccupations de notre terroir et de sa promotion.

Le deuxième objectif est la volonté affichée du club de jouer un rôle actif dans son entité communale mais aussi régionale. Le rallye est un moyen d'inviter un large public d'ici ou d'ailleurs à découvrir, à goûter les richesses de notre région et d'éveiller la curiosité des visiteurs par une formule intelligente et moderne de tourisme dynamique.

Le troisième objectif est d'associer aux bénéfices de cette manifestation une œuvre locale ou régionale orientée vers la jeunesse ou les plus faibles de notre société de manière ponctuelle uniquement. En effet, le Lion's club de Ciney par ses

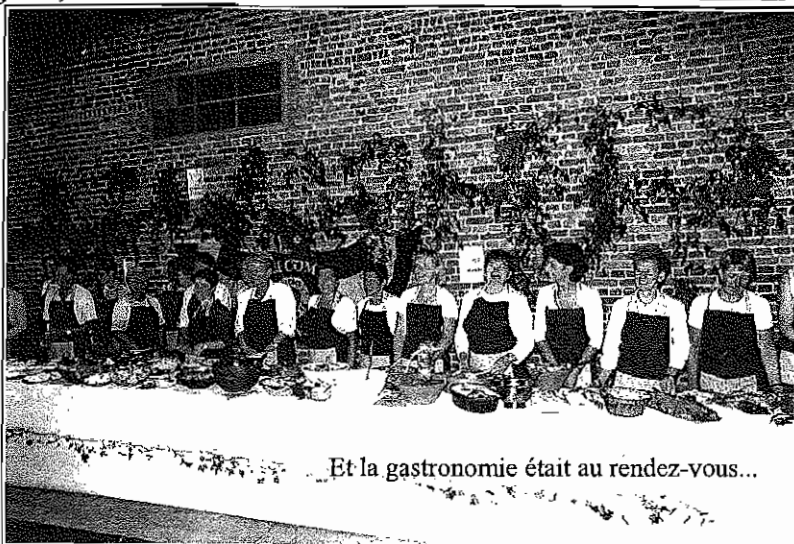
deux ramassages annuels de vieux vêtements voue ses rentrées financières exclusivement à des œuvres qu'il soutient de longue date. Une nouvelle activité lui permet de soutenir au cas par cas des œuvres dignes d'attention même si cette aide n'est pas renouvelable d'année en année.

Une région appréciée

La région du Condroz et ses abords est riche en sites, bâtiments et paysages remarquables. Les membres de ce service club souhaitent faire participer les personnes qui leur font confiance à une forme de découverte dont ils souhaitent préserver l'originalité. L'accueil que vous réservent les membres de ce club ainsi que leurs épouses et leurs partenaires de Promo-viande témoigne depuis deux ans de cette volonté de créer un événement annuel de qualité.

Vous trouverez ci-après les questions relatives à Crupet. Cette localité a été une étape particulièrement appréciée lors

Alain FERBUS
Secrétaire de la « Commission
Rallye » du Lion's club de
Ciney



Et la gastronomie était au rendez-vous...

du dernier circuit. Une des raisons du succès de ce rallye est liée au fait qu'il se déroule sciemment lors des journées du patrimoine. Le Lion's club de Ciney ajoute par sa présence et la restauration de midi et du soir qu'il assume un plus aux propositions faites par les propriétaires de sites, châteaux ou fermes ouverts à l'occasion de ces journées.

Si vous avez déjà pu apprécier une édition de ce rallye et son organisation ou si vous souhaitez le découvrir, vous êtes invité dès maintenant le dimanche des prochaines journées du patrimoine (2^{ème} week-end de septembre). Vous pouvez communiquer à cet effet vos coordonnées à l'adresse de ce journal qui les transmettra à la commission organisatrice de ce rallye touristique d'un style nouveau. Celle-ci ne manquera pas de vous adresser une invitation personnelle en temps opportun.

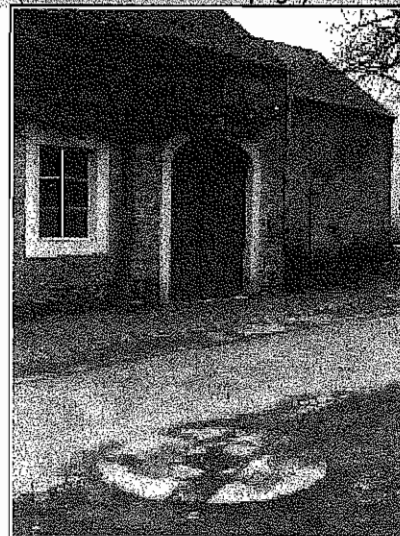
QUESTIONS SUR CRUPET, LORS DU RALLYE (solutions en bas de page)

«... »

11. Au pied de la grande ferme de Jassogne, qui est l'époux d'Anne Erban, veuve en 1637 ?
12. Quelle était la destination de la pierre circulaire insérée dans la voirie à Jassogne ?
13. Quel est le nom de l'objet qui porte la vache et son vacher à Jassogne ?
14. À quel âge mourut le chanoine Gérard ?
15. Comment s'appelait le Bourgmestre de Dinant décédé le 30/08/1693 ?
16. Qui a été le plus grand sommelier de Belgique en 1989 ?
17. Quel est le vrai nom du « pus bia pelèt di Crupet » ?
18. Quel était l'usage du moulin situé dans la rue du Comte à Crupet ?
19. Quel feuilleton télévisé a utilisé l'ancienne papeterie de Crupet comme décor ?

Quelle était la destination de la pierre circulaire insérée dans la voirie à Jassogne ?

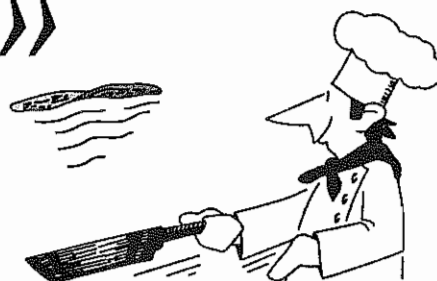
... »



Taverne - Restaurant - Crêperie « Al Besace »

Rue Haute, 11
5332 CRUPET

(Près de l'église) - Tél. 083 69 90 41



SOLUTIONS

11. Arnould de Havelange
12. Gabarit pour cerclage de roues
13. Girouette
14. 92 ans
15. François Godin
16. M. Riffart, patron de "L'Abri des Bitoiles"
17. Joseph COLLOT
18. Moulin à huile
19. "Les Matières de l'orge"

**la maison
du cadeau**
Jacqueline MACOR - PESESSE

**CADEAUX, SOUVENIRS
& ACCESSOIRES DECORATIFS**

rue Haute, 9
5332 CRUPET
083 69 94 44

Li projet da Gaston...

C'esteu clair : Gaston aveu one sakwè ol'tiesse, one idée fixe, on grand projet qui vle veuye réalisé au pu vite, dije-t-i, min li s'cret aveu todi stî bin mètù au r'kwè... i l'aveu deur do sôrti...

Portant, on londi après l'dinë, on car di tourisses aveu débarquè aux Grottes Saint Antoine : c'esteu des tourisses à paurt : i l'estunt one vintain-ne, tortos au pu handicapès onque qui l'ôte, des brûlès, des stroupis, des manchots, des dishantchis, èt surtout plusieurs avou des djambes di bwè, des minerves, des pansemints pat'avau. Chaque malade aveut si t'acompagnateur, des grand fwarts gaillards, capâpes do coboutè leus engins à rôlettes din totes sautes di circonstances, èt do les cotapè d'on coin à l'ôte. Vos n'ploz nin crwère les difficultés qui ces djins-là rescontur'nut : li pu p'tite dénivellation, one bwardûre, on nid d'pouye, one rouale trop strwète, à pu fwate raison one montée, one huche à r'clape, one baurfire, tot c'qui por nos paraît aujîye est por zèls sudjet à blocadge, èt sovint impossipe à passè...

« Est-c'qui vos v'sovnoz di vosse sondge, quand nos n'z'avans rescontrè l'année passée, qui vos v'z'aviz èdwarmu su Pancerre en allant aux champignons ? Vo m'aviz causè d'on véhicule qui pleu s'displacè su tèrre, ol mer èt des les airs : one monorette avîz-dit ? Est-ce-qui vo z'avoz l'idée qu'on paureut fabriqué on'engin pareil dins one usine di vwètùrettes. ? »

« Oh ça n'sèreut nin quète fiye impossipe... on pout todis è causè à on'ingénieur : i no pudret bin sûr po des fous, passe qui ça costéyereu one fôr-tune... mais poqwè ni nin imaginè l'affère en deux étapes ? On c'mincereut pa l'adaptation di deux ailes èt d'on moteur d'hélicoptère à one monorette expérimentale... »

Li conversation esteu dandg'reux div'nue intéressante, puisqui sakants curieux choûtunt nos paroles sins mouftè... Mais bin rate les curieux è n'allunt en mostrant leu front avou on' index què djeu lon su leus convictions... IMPOSSIPE... RIDICULE... IRREALISAPE...

Portant à on momint donnè, on p'tit gros passant, ètur deux âges, bin habilli èt pwartant des grossès

lunettes, qui n'aveut jamais rin dit jusqu'adon, èt n'aveu en tous cas jamais yeu l'air do rire en ètin-dant nosse conversation, s'a tot d'on còp d'nè à conoche.

« Dji sus l'responsâpe d'une fabrique d'engins po les cliniques, nin seûlemint des véhicules, min des djambes articulées, èt surtout des adaptations particulières à des cas graves, èt vosse conversation m'a vrémint intéressè : pace qui, on'engin comme li çî qui vos z'avos ol'tiesse, n'est absolument nin irréalisable... Mais ça costéyeut one fortune do l'mette en fabrication... »

C'esteut les paroles qui no rattindeunt... Ossi, quand nosse pitit gros a stî informè des possibilités qui Gaston aveut, li messadge a stî clair.

« Si vo vloz v'nu on djoû à Lîdge, no paurant allè veuye on'ingénieur di m'con'chance, èt no z'avis'rans ».

L'homme esteut prêt à prinde rendez-vous, mais si taxi l'ratindeu, èt i s'a contintè do no d'nè s'carte di visite, mais au dérînt momint, Gaston lî a co chufilé à l'oreille :

« Ni taurdjoz nin d'trop divant d'no fè signe : èt ni v'arrètoz nin po l'dispinse... »

Deux mwès pu taurd, li fabrication d'on prototype cominceu dins one usine di motos, désaffectée èt prête à yesse mètue à vinde, à deux pas d'l'héliport d'Herstal...

Fin d'l'année, l'engin, présintè au Minisse dol Santé, aleu bin rate fè grand brû dins les pays vègins : on còp d'pu, on Belge esteu l'auteur d'on projet di grande envergure, èt les LENOIR, Zénobe GRAMME, BAKELAND, èt combin d'ôtes, aveunt trouvè on digne successeur...

Min nosse Gaston ni s'sinteu nin r'pachu por os-tant : c'est sûr qui les monorettes aleunt yesse utilisées pa des cint èt des cint handicapès, èt qui l'nom da Gaston sereut bin vite connu pa t'avau l'planète, min i l'aveu co bin ôte tchôse ol tiesse : çî n'esteu qu'one erntrée en matière, èt no sintuns qui bi rate i l'aureut on novia projet, qui no l'sôrtireut on djoû : ON GRAND S'CRET... ON RÉVE...

À SIRE LI RÉVE DA GASTON...

TRADUCTION DE « LI PROJET DA GASTON »

LE PROJET DE GASTON

C'était clair : Gaston avait une idée en tête, une idée fixe, un grand projet qu'il voulait réaliser au plus tôt, disait-il, mais ce secret avait toujours été bien mis à l'abri... il avait dur de sortir...

Cependant, un lundi après-midi, un car de touristes avait débarqué aux Grottes de Saint-Antoine : c'étaient des touristes à part : ils étaient une vingtaine, tous au plus handicapés les uns que les autres, des brûlés, des estropiés, des manchots, des déhanchés, et surtout plusieurs avec des jambes de bois, des minerves, des pansements sur tout le corps. Chacun d'eux avait son accompagnateur, de grands forts gaillards, capables de pousser les engins à roulettes dans toutes sortes de circonstances, et les déplacer d'un coin à l'autre. Vous ne pouvez pas croire les difficultés que ces gens-là rencontrent : la plus petite dénivellation, une bordure, un nid de poule, une ruelle trop étroite, à plus forte raison un escalier, une porte battante, une barrière, tout ce qui nous paraît facile est pour eux sujet à blocage, et impossible à franchir...

« Est-ce que vous vous souvenez de votre rêve, quand nous nous sommes rencontrés l'année dernière sur la route de Mont, en allant aux champignons ? Vous m'aviez parlé d'un véhicule qui pourrait se déplacer sur terre, en mer et dans les airs : une monorette aviez-vous dit ? Est-ce que vous pensez qu'on pourrait fabriquer un tel engin dans une usine de voitures d'invalides ? »

« Oh, ça ne serait peut-être pas impossible... on peut toujours en parler à un ingénieur : il nous prendra peut-être pour des fous, parce que cela coûterait une fortune... mais pourquoi ne pas imaginer l'affaire en deux étapes ? On commencerait par l'adaptation de deux ailes et d'un moteur d'hélicoptère, sur une monorette expérimentale... »

La conversation était sans doute devenue intéressante, puisque quelques curieux écoutaient nos paroles sans réagir... Mais bien vite les curieux s'en allaient en montrant leur front avec un index qui en disait long sur leurs convictions... IMPOSSIBLE... RIDICULE... IRRÉALISABLE...

Cependant, un Monsieur, plutôt rondouillard, entre deux âges, bien habillé et portant de grosses lunettes, et qui n'avait rien dit jusque là, et n'avait en tous cas eut l'air de rire en entendant notre conversation, s'est donné à connaître : « Je suis le responsable d'une fabrique d'engins pour les cliniques, pas seulement des véhicules, mais des jambes articulées, et surtout des adaptations particulières à des cas graves, et votre conversation m'a vraiment intéressé : car un engin tel que celui que je vous l'avez imaginé n'est absolument pas irréalisable... Mais cela coûterait une fortune pour le mettre en fabrication... C'étaient les paroles que nous attendions... Aussi, quand notre petit gros a été informé des possibilités que Gaston avait, le message fut clair : « Si vous voulez venir un jour à Liège, nous pourrions aller voir un ingénieur de mes connaissances ; puis nous aviserons... » L'homme était prêt à prendre rendez-vous, mais son taxi l'attendait, et il s'est contenté de nous donner sa carte de visite, mais au dernier moment, Gaston lui a chuchoté à l'oreille « Ne tardez pas de nous faire signe : et ne vous arrêtez pas pour la dépense... »

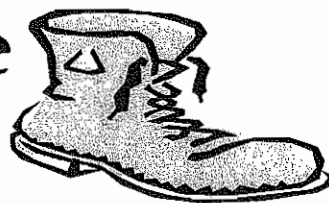
Deux mois plus tard, la fabrication d'un prototype commençait dans une usine de motos, désaffectée et prête à être mise en vente, à deux pas de l'héliport d'Herstal...

Fin de l'année, l'engin, présenté au Ministre de la Santé, allait bientôt faire grand bruit dans les pays voisins... une fois de plus, un Belge était l'auteur d'un projet de grande envergure, et les LENOIR, Zénobe GRAMME, et Léo BAKELAND, et combien d'autres, avaient trouvé un digne successeur...

Mais notre Gaston n'était pas satisfait : c'est sûr que les monorettes allaient être utilisées par des centaines de handicapés, et que le nom de Gaston se serait bientôt connu dans le monde entier, mais il avait encore bien d'autres choses en tête ; tout ceci n'était qu'une entrée en matière, et nous devinions qu'il y aurait bientôt un nouveau projet, qu'il nous sortirait son grand secret, son rêve.

(À SUIVRE LE RÊVE DE GASTON).

cordonnerie
André
MOREAUX



Rue St Joseph, 3

5332 CRUPET - Tél. 083 69.94.14

La NSU 1000 à un cheval...

Citroën a eu sa « Deuch », NSU a eu sa « Un Cheval », du moins pour quelques instants...

En effet, en 1969, étant jeunes mariés, nous nous étions, Francine et moi, installés dans notre petit nid d'amour dans un coin reculé de Crupet. C'était le début de ma carrière militaire, mais aussi le début de longues « navettes » du domicile vers mon lieu de travail situé toujours loin de Crupet évidemment.

J'étais aussi jeune conducteur, peu expérimenté. J'avais bien un brevet chauffeur de char mais cela ne m'aidait guère pour maîtriser cette petite fougueuse... (je parle de la NSU 1000).

Ainsi lors de notre premier hiver fin 1969, il avait beaucoup neigé et après quelques jours les routes étaient couvertes d'une épaisse couche de neige durcie et bien lissée par le trafic. Je devais donc me rendre à Assesse pour prendre le train et bien sûr je n'étais pas parti trop tôt. Il me fallait donc forcer un peu l'allure et la NSU 1000 filait dans la campagne d'Assesse. Cependant, prudent de nature, je me rendis compte qu'il fallait ralentir avant la descente entre Jassogne et Mière, de façon à avoir une chance de négocier le virage avant la ferme Ysebaert. Je rétro-

gradai et voilà notre NSU partie en glissade... rien à faire pour la maîtriser ! Il y avait à l'époque à cet endroit des poteaux électriques, une borne kilométrique et un fossé profond qui heureusement était rempli de neige.

Avec l'aide de St Christophe j'évitai toutes ces embûches, mais ma « choupette » (la voiture) bondissant au dessus du fossé « surfait » sur l'épais tapis de neige recouvrant les champs et après une figure digne des plus grands champions de ski, s'arrêta à 50 centimètres d'un poteau. Pas de dégât apparent, pas de blessure mais impossible de repartir car « choupette » était sur le ventre, les roues enfoncées dans la neige.

Me voilà parti dans la neige (chaussé de mocassins noirs) jusqu'à la ferme Ysebaert (la plus proche) pour demander l'aide d'un tracteur pour me sortir de cette vilaine posture. Le fermier très sympathique me répondit qu'il voulait bien m'aider, mais l'hiver étant si rude (il gelait à moins 20°C) il avait vidé le radiateur pour éviter les dégâts et il était impossible de remettre le tracteur en route dans des délais raisonnables. Je compris parfaitement la situation et je me dis que j'aurais sans doute plus de chance chez les Kinet à Jassogne. Je repassai donc à hauteur de ma voiture et me dirigeai vers Jassogne. Là, le fermier (Henri Kinet) tout aussi sympathique que son collègue, me dres-

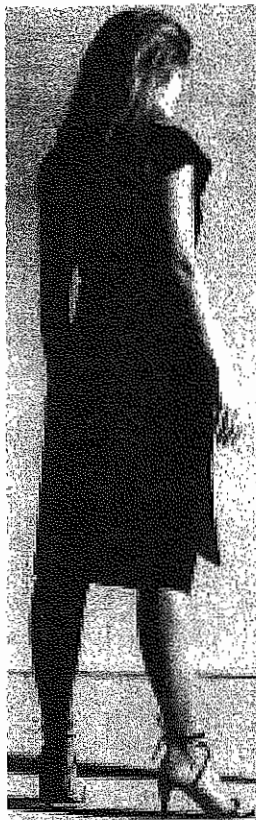
sa le même tableau : radiateur vide, etc. « Mais, dit-il, je vais demander à Charlotte ». Je connaissais un peu la famille et ce nom m'était tout à fait inconnu. Je compris immédiatement lorsque Henri m'amena à l'écurie : Charlotte était sa jument, bien au chaud sur sa litière. Elle n'avait donc pas de problème de radiateur et il est probable que Vital, l'avait ferrée de neuf avant les grands froids. Nous partîmes donc vers Mière sur-le-champ, sans préchauffage, et ce fut un jeu d'enfant pour Charlotte de remettre la voiture sur le chemin. Après avoir remercié chaleureusement le fermier et sa jument, je rejoignis le garage à Crupet où José, après une rapide inspection, me rassura sur l'état de la carrosserie et de la mécanique.

Tout était bien qui finit bien et depuis ce jour, NSU pouvait inscrire dans ses carnets que la « NSU 1000 à un cheval » avait existé ! Quant à moi je me dis que St Christophe ne serait pas toujours aussi attentif avec moi et je roulai désormais beaucoup plus prudemment !

Amicalement, pour la famille Quevrain, à l'occasion de leur « 75^{ème} anniversaire du garage ».



Testez-moi!



Elle ne se contente pas d'être belle. Testez-la!

Belle, techniquement affûtée, la Mazda6 (Sedan, Hatchback ou Sports@Wagon) possède un redoutable pouvoir de séduction. Ajoutez-y un caractère enjoué et une solide dose d'ingéniosité et vous comprendrez pourquoi vous cédez à son charme. L'esprit tranquille : la Mazda6 offre une gamme complète d'équipements de sécurité, 12 années de garantie contre la rouille perforante et 5 ans de Mazda Road Assistance. Cerise sur le gâteau, elle répond déjà aux normes d'émission Euro4, une première pour les Diesels. Tout profit pour l'environnement et vos finances. De fait, vous bénéficiez d'une remise sur la taxe de mise en circulation.

Sur les versions Diesel*, vous ne payez même pas un euro de TMC !

LA SECURITE DE SERIE :

- 6 airbags
- ABS avec répartiteur électronique de freinage
- assistance freinage
- antipatinage
- contrôle dynamique de stabilité

LE CONFORT DE SERIE :

- airco manuel
- vitres avant et rétroviseurs électriques
- installation audio modulaire
- dès la finition TSi : airco automatique, cruise control, ordinateur de bord, volant cuir, vitres arrière électriques

GARANTIES DE SERIE :

- 3 ans (max 100.000 km) de garantie totale
- 12 ans contre la perforation par la rouille
- 5 ans de Mazda Road Assistance

NEW Mazda6: déjà à partir de €19 999. A tester d'urgence chez votre dealer Mazda.

Données provisoires, à confirmer.

*à l'exception du Sports@Wagon 136 ch



Garages QUEVRAIN

Erpent 081 32 05 11 - Crupet 083 69 90 99

<http://www.quevrain.be>

État des lieux du Wallon aujourd'hui

Quelles réalités recouvre le terme « wallon », quel est le statut actuel de la langue wallonne, quelles sont les causes de son déclin et quelles sont ses chances de survie ?

Cette synthèse d'informations récoltées pour la plupart auprès d'amoureux et de défenseurs actifs du wallon est essentiellement optimiste, elle n'épuise évidemment pas la question, mais en donne un aperçu global intéressant.

Sens et origine du mot wallon

Le mot *Wallon* dérive de l'ancien haut allemand *wal(a)h*, qui signifie *celte, étranger, romanisé*. Ce nom, devenu synonyme de *roman*, s'est appliqué à partir du douzième siècle aux Gaulois du nord, par opposition aux Teutons ou Thiois (qui parlaient des langues germaniques). Il débordait donc largement sa signification actuelle. Aujourd'hui, le terme *Wallon* désigne les habitants de la Wallonie (terme qui, dans cette acception, date de 1844 !), c'est-à-dire la région administrative méridionale de la Belgique. Au départ, d'ailleurs, le terme Wallonie n'a pas de réelle signification politique ou administrative ; dans la Belgique naissante, c'est un terme plutôt « sentimental » pour désigner une communauté à laquelle on a vaguement l'impression d'appartenir.

Mais les habitants des cantons de l'Est, bien qu'appartenant politiquement à la Région Wallonne, se considèrent-ils comme wallons ?... Cette question est d'actualité, puisque plusieurs responsables politiques des cantons de l'Est évoquent la possibilité d'une consultation populaire sur la question identitaire. Il désigne également la langue d'oïl parlée traditionnellement dans cette région, parallèlement au français, langue officielle. Mais il existe des Wallons sans wallon et du wallon sans Wallons...

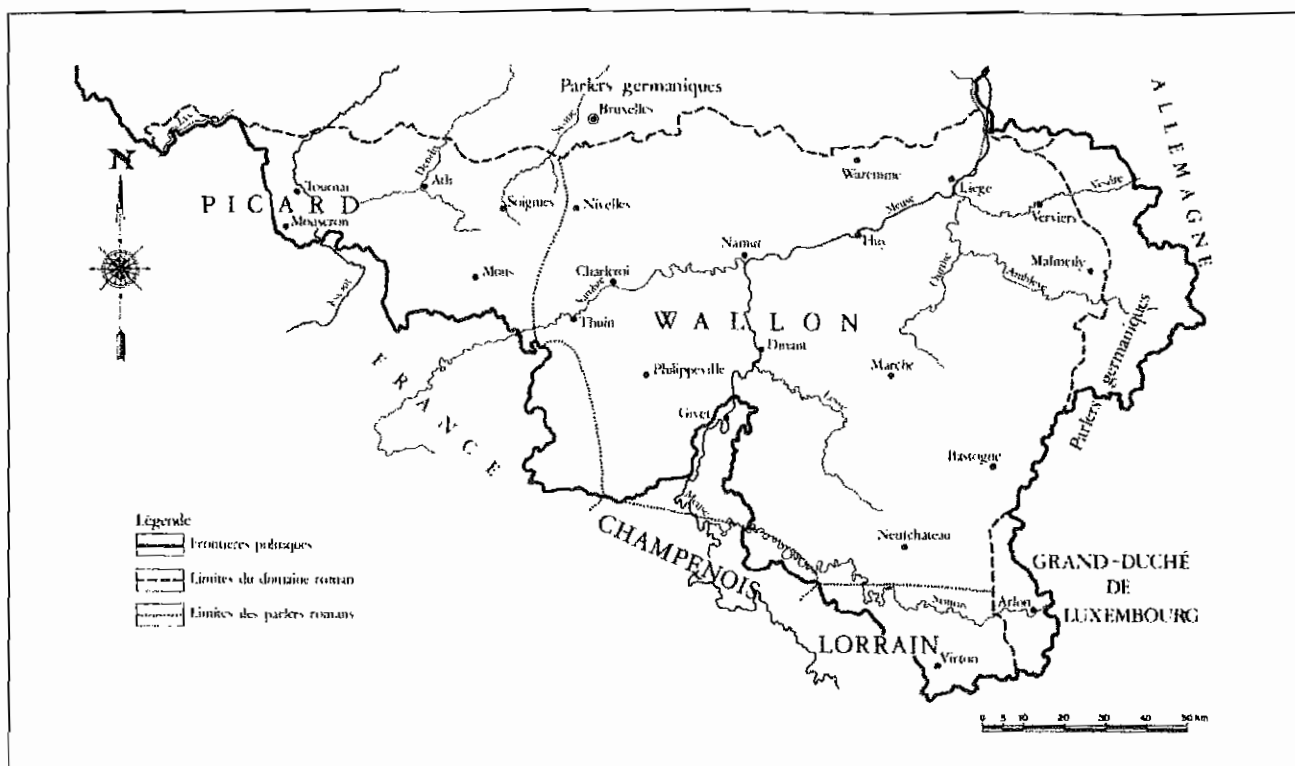
Répartition géographique

Les Wallons sans wallon

La Wallonie est loin de constituer une aire linguistique homogène... Beaucoup de Wallons ne peuvent ni parler, ni comprendre le wallon, tout simplement parce qu'il n'est pas leur langue régionale ! Outre la langue allemande et ses dialectes dans les cantons de l'est, la Wallonie possède plusieurs parlers régionaux : la langue régionale de l'extrémité ouest de la Wallonie est le rouchi, variété du picard dont le domaine se situe essentiellement en France. Au sud de notre pays, on parle le champenois (dans quatre villages du sud de la province de Namur) et le gaumais, qui est une variété du lorrain (en Gaume), ces deux langues étant parlées essentiellement en France ; enfin, on parle le luxembourgeois dans l'Arelerland (pays d'Arlon).

Remarquons que ces divisions linguistiques correspondent grosso modo à des séparations historiques (principauté de Liège, comté de Namur, duché de Brabant, chacun avec ses particularités -voir carte n°2- s'opposant au Hainaut ancien, domaine picard) ou géographiques (la limite qui sépare le wallon du lorrain correspond à la frontière géologique entre Ardenne et Lorraine). Félix Rousseau, dans son étude *L'incidence des anciennes divisions politiques et ecclésiastiques sur la localisation des traditions populaires*, conclut que « En Wallonie, les seules divisions historiques qui semblent avoir présenté une réelle importance dans le domaine dialectal, comme dans le domaine du folklore, furent les anciennes divisions religieuses et notamment les divisions diocésaines, telles qu'elles ont existé jusqu'à la création des nouveaux évêchés en 1559. »

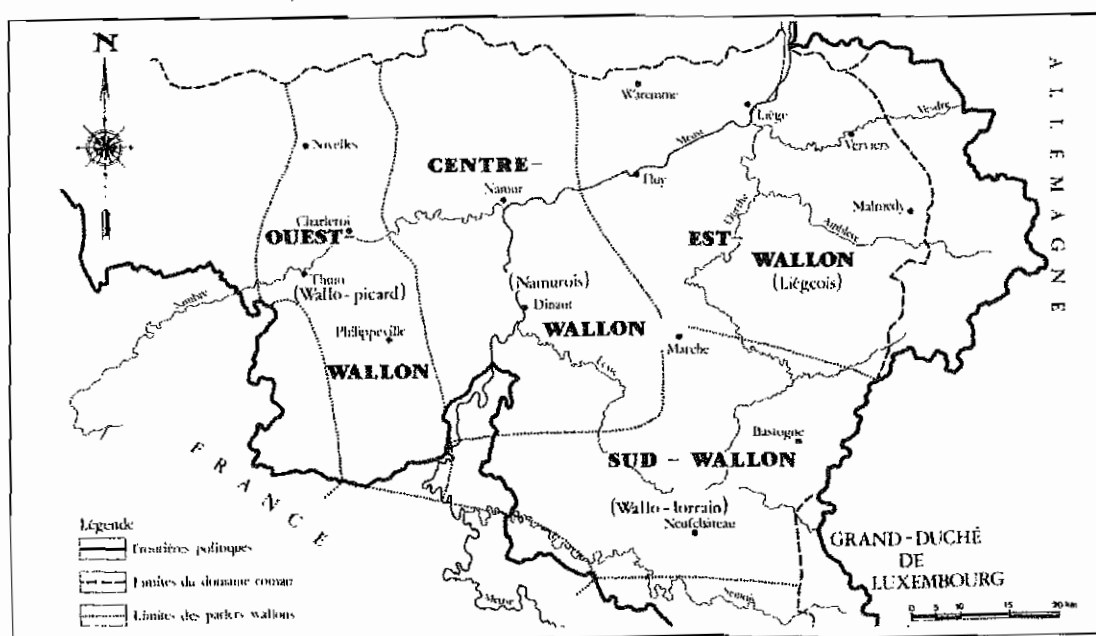
Le domaine picard correspond aux diocèses de Cambrai et de Tournai. La région wallonne au diocèse de Liège ; la région lorraine à celui de Trèves, la région champenoise à celui de Reims.



Le wallon en Wallonie... et ailleurs

Les parties entre guillemets sont de Jean-Marie Pierret, dans *Limes 1* : « Le wallon au sens propre n'est pas strictement confiné dans la Wallonie actuelle. Il débord largement sur la France dans la région de Givet (18 villages jusqu'à Fumay), et sur quelques localités limitrophes de l'ouest du Grand-duché de Luxembourg (Doncols et Sonlez), où il est toutefois en voie d'extinction. En outre, il a été implanté au siècle dernier en Amérique du Nord, où il subsiste encore dans une petite zone compacte du Wisconsin. » Ce phénomène des Wallons américains sera abordé dans un prochain article.

« Dans le domaine proprement wallon, deux zones présentent une certaine homogénéité ; ce sont : à l'est le liégeois (appelé encore est-wallon) et au centre le namurois (ou centre-wallon). À l'ouest et au sud s'étendent deux zones dont les parlers sont nettement moins unifiés et qui sont des régions de transition : transition du wallon vers le picard à l'ouest et transition du wallon vers le lorrain ou gaumais au sud. À ces deux dernières zones, on a appliqué la dénomination de wallo-picard (ou ouest-wallon) et de wallo-lorrain (ou sud-wallon). »



Caractéristiques

Caractères généraux communs aux différents wallons

Wallon, langue d'oïl

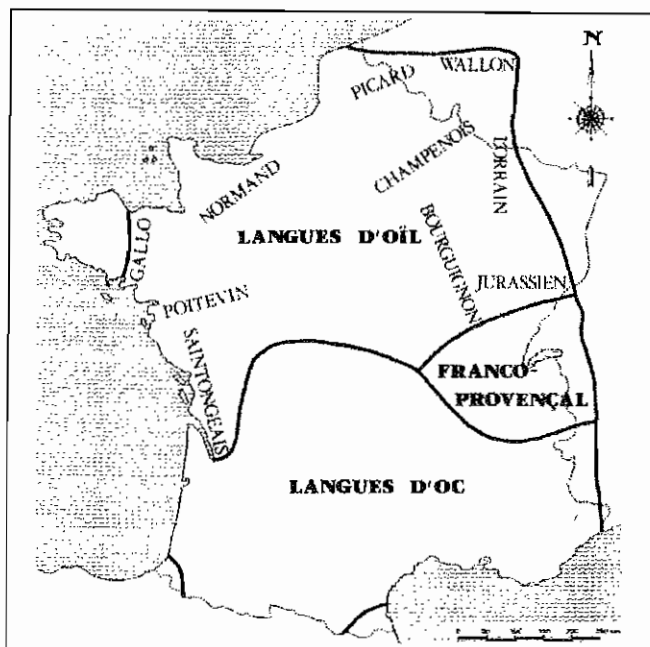
Le wallon appartient au groupe des langues d'oïl, c'est-à-dire l'ensemble des parlers issus du latin vulgaire (apporté dans tout l'empire romain par les soldats, les marchands et les colons), dont le plus célèbre est le français, qui se sont développés dans la partie septentrionale de la Gaule à partir d'une même branche. Les populations locales, qui parlaient diverses langues celtiques ont peu à peu abandonné celles-ci au profit du latin, mais en y intégrant leur façon de parler, et en gardant quelques traits de la langue archaïque ; c'est ce que l'on appelle un substrat linguistique. Ensuite, les populations d'origine germaniques (notamment les Francs) qui sont arrivées dans nos régions ont adopté ces langues, en y apportant des éléments leur appartenant ; on appelle cela un superstrat linguistique.

Les langues d'oïl se sont différenciées peu à peu entre le neuvième et le douzième siècles, puis ont cohabité longtemps, mais le français, par un processus complexe évoqué plus loin, a pris le pas sur ses langues sœurs. Les langues d'oïl ne doivent pas être prises pour des déformations ou des évolutions du français (ce que pourrait sous-entendre le terme « dialecte ») mais bien comme des langues parentes ; on peut comparer cela à l'inexactitude de l'affirmation que l'homme descend du singe : ils ont simplement un ancêtre commun, ils sont issus de la même branche phylogénétique.

Ce genre d'affirmation a la vie dure. On peut même lire, à l'article *wallon* du Petit Robert, édition 1992 : « Langue française parlée en Belgique » et, en guise d'exemple : « *Les Belges parlent le wallon ou le flamand* »... Incroyable, mais vrai ! Cette définition est bien entendue rigoureusement fausse, et j'ignore si elle a été corrigée depuis lors.

Originalité du wallon

De par sa situation géographique, à l'une des extrémités du monde roman, le wallon est le langage d'oïl qui a gardé le plus de particularités et a le mieux résisté face au français. Son trait principal est le conservatisme, c'est-à-dire qu'il conserve des mots et des « ratournures » plus proches de la langue originelle commune, plus archaïques. Il garde



en outre quelques éléments lexicaux d'origine celte, et a subi, pour la même raison géographique, une forte influence germanique, tant du point de vue de la syntaxe qu'au niveau du vocabulaire.

Exemples lexicaux :

- subsistance du *s* latin : *spène* pour *épine*, *tchèstia* pour *château*, *biesse* pour *bête*
- emprunts aux langues germaniques : *dringuèle* pour *pourboire* > *drinkgeld* ; *crole* ; *spiter* pour *éclabousser* > *sputen*

Syntaxe : elle ne diffère pas fondamentalement de la syntaxe française mais conserve de nombreux traits archaïques ; exemples :

- épithète antéposée : on *fwart ome* pour *un homme fort*
- antéposition du pronom régime d'un infinitif par rapport au verbe dont dépend cet infinitif, comme en ancien français : *Dji m'voleuve allè lavè* pour *Je voulais aller me laver*
- usage limité du tutoiement
- l'infinitif introduit par la préposition *pour* peut être accompagné d'un sujet : *Dj'a stî cwèrè dès baguètes po m'papa fê des bansas* pour *J'ai été chercher des baguettes pour que mon papa en fasse des mannes*

Quelques traits syntaxiques communs avec les langues germaniques :

- constructions interrogatives du type *qu'est-ce que c'est pour... ?* : *Qu'èst-c'qui c'è po'ne fleur ?* -> *Was ist das für eine Blume ?*
- emploi d'adverbes avec des verbes indiquant le mouvement : *pèter è-vôye* pour *s'enfuir*, *moussi fôu* pour *sortir* -> *uitgaan*

Qualité expressive du wallon

Voyons ce qu'en dit Julos Beaucarne: « Apprendre le wallon, c'est retrouver ses racines, comme si on revenait dans le ventre de sa mère. Une fois qu'on l'a fait, il est beaucoup plus facile de s'ouvrir aux autres cultures. (...) Le wallon, c'est la télé pour les oreilles, ce sont des images à écouter... Les mots wallons sont des mots où le sens est dans le son. (...) Il y a des mots comme *berdouye*, *spotchi*, *brotchi*, *spiter*, *tingler s' violon*... qui parlent d'eux-mêmes. »

Jean Denison, actuel directeur musical des *Quarante Molons*, va dans le même sens : « Il y a quand même une saveur dans cette langue-là. Des mots wallons ne peuvent être traduits en français. Par exemple une pomme plus ou moins pourrie, si on l'écrase elle *brotche* ; c'est intraduisible en français. En plus des termes dits en wallon ont beaucoup plus de portée et d'importance, c'est plus appuyé et a plus d'effet que si on disait la même chose en français. »

Claudine Mahy et son mari ajoutent « C'est une belle langue ; c'est une langue qui a des mots qu'on ne sait pas traduire en français certaines expressions, ça ne donne rien du tout ; un exemple ? *Brotchi* ! Ca *brotche*, euh, tu prends des *vitoulêts*, tu vas faire un haché, *èt ça brotche intrè vos dwèts*, donc, ça sort, tu écrases, et ça, ... ça *brotche*, quoi... Y'a rien de comparable en français. « *On va router* », ben ça veut dire « on va marcher », mais il y a « *route* » qui est dedans. Des expressions aussi : « *c'est toute twèle parèye a m'saûro* » (c'est-à-dire : « quel que soit le niveau social, nous sommes tous vêtus avec du tissu, pareil à celui de mon sarreau » N.D.L.A.), bien d'ici, qui font référence à des trucs très concrets. Les mots sont plus profonds, par moments, qu'en français, plus enracinés. »

Principales variantes régionales

A l'intérieur de tout le domaine wallon, il y a rarement des cassures nettes marquant le passage d'une variété à l'autre ; toutefois, outre des différences marquées de prononciation et des divergences lexicales, on observe quelques traits importants de différenciation :

- la terminaison de la troisième personne du pluriel de l'indicatif présent : *-èt* en liégeois, *-nut* en namurois, *-ant* en sud-wallon, *-neut* en wallo-picard et *-tè* dans le « far west » (proche du picard) ;
- le suffixe latin *-ellus* a donné en français *-eau*, en liégeois *-ê*, en wallo-lorrain *-é*, et *-ia* en namurois

et en wallo-picard, devenant progressivement – *iô* au fur et à mesure que l'on se rapproche de la zone picarde ; exemple : les formes *bateau*, *batê*, *baté*, *batia*, *batiô*

- le phonème latin *sc* donne *h* (très aspiré) en liégeois, *ch* dans les autres variantes : *piscis* (poisson) donne *pèhon* à liège, *pèchon* ailleurs.

L'orthographe Feller

Origine

« Jusqu'au début du XX^e siècle, les écrits dans les différentes langues régionales de Wallonie utilisaient des graphies inspirées de l'orthographe française n'ayant pas beaucoup de cohérence et ne permettant pas au lecteur de se représenter clairement la prononciation. Les particularités wallonnes n'étaient pas toujours clairement rendues par ces notations : ainsi des formes telles que *foirt* devaient être interprétées comme notant *fwèrt* ou *fwart*, en fonction de la phonétique locale ; des formes telles que *geu*, *voyage* devaient être lues : *dju*, *voyadje*... »

Au début du XX^e, le philologue Jules Feller a mis au point un système de notation courante qui a été adopté par la Société Liégeoise de Littérature wallonne et qui s'est rapidement généralisé, aussi bien dans les travaux des philologues que dans les productions des écrivains.

Elle s'est imposée d'autant plus facilement que, s'inspirant de l'orthographe française, elle ne heurte pas les habitudes des usagers. Elle permet aux lecteurs non familiarisés avec la langue notée d'avoir une idée assez exacte de la prononciation.

Principes

L'orthographe Feller obéit aux deux grands principes suivants :

- a) noter le plus fidèlement possible la prononciation ;
- b) tenir compte de l'histoire de la langue et s'inspirer des principes de l'orthographe française, mais simplifiée et, au besoin, corrigée. »

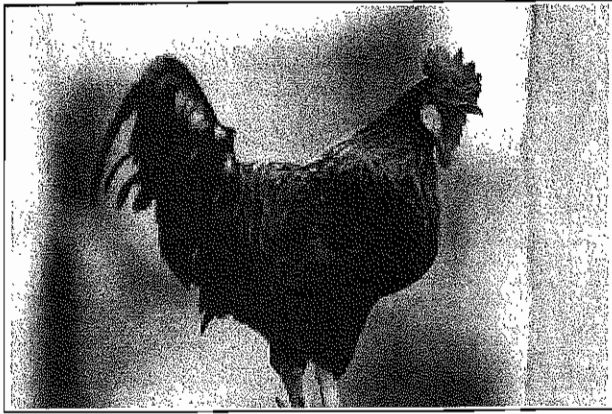
Commentaire

L'orthographe Feller est donc un bon compromis qui fonctionne avec toutes les variantes régionales. Elle est proche de la langue parlée, ce qui est non négligeable pour le wallon. En effet, lorsqu'on lit un texte wallon, en règle général, on se le prononce à voix basse ; le wallon, qu'on le veuille ou non, est une langue parlée et entendue avant d'être une langue écrite ou lue, contrairement au français que

l'on intériorise plus facilement, qui peut aller beaucoup plus loin dans l'abstraction... Jusqu'à présent en tout cas.

Exemple : voir le chapitre 3 ci-dessous consacré au *r'fondou*.

Le wallon, langue moribonde ?



Voici la réponse de Paul Lefin, secrétaire général de l'UCW et président du CRIWE, directeur du théâtre du Trianon, à Liège, à cette question

« En 1789, au moment de la révolution française et de l'abbé Grégoire, à la Société libre d'émulation, on disait que le wallon était en train de mourir. L'abbé Grégoire avait commandé un rapport sur l'état de la langue wallonne, puisque son but était de faire disparaître les langues régionales et de les remplacer par le français, langue de la république. Il y a donc des morts qui se portent bien puisque sur la province de Liège, plus de 100 Sociétés s'occupent du wallon. Nous diffusons un agenda culturel tous les mois d'octobre à mai et nous annonçons de l'ordre d'un millier d'activités en wallon par saison.

Il existe plusieurs sites Internet également. Plus de 300.000 personnes fréquentent actuellement les activités en wallon. Le théâtre du Trianon, c'est 25.000 personnes. Les dramatiques dans les villages font le plein.

On pourrait tenir cette conversation en wallon, pourquoi pas ? Mais le wallon n'a bien sûr plus le même rôle à jouer comme langue de communication.

En 1984 Maurice Piron considérait que bon an mal an, un tiers des wallons comprennent, un tiers le parlent et un tiers ne comprennent plus rien. En Espagne par exemple le parler asturien n'est maîtrisé que par six ou sept pour-cent de la population asturienne, alors que les avancées régionalistes en Espagne sont très fortes.

A Ninane, commune bourgeoise de la région de

Chaudfontaine, les gens parlent wallon ! Chez le pharmacien par exemple.

Il y a un regain d'intérêt considérable, même chez les jeunes, depuis quelques années, pour le « fun » du moins. Cela a commencé au début des années 80. Manifestement la Belgique disparaît, les Régions émergent et les projets culturels affluent. On sent que les gens en ont besoin. Les jeunes ne rejettent donc plus la langue. »

Dans les associations de défense du wallon, on est donc relativement optimiste...

Le wallon est toutefois répertorié par l'UNESCO comme langue menacée. Voyons pourquoi.

Causes et processus du déclin

Constat

Durant des siècles, le français et le wallon ont coexisté pacifiquement dans nos régions, s'influençant mutuellement sans se marcher sur les pieds : le wallon était le langage de tous les jours, essentiellement celui du peuple, donc de la majorité de la population. Puisque celle-ci était analphabète, le wallon est surtout une langue parlée. Le français, plus prestigieux, était quant à lui réservé aux actes officiels et aux classes sociales aisées ; il était, en outre, tout comme l'avait été le latin durant le moyen âge, la langue de la culture par excellence, et Paris était, dès le treizième siècle, le centre culturel de l'Occident. Le français était donc dans nos régions principalement réservé à l'usage écrit. Le bilinguisme était requis pour accéder à des charges administratives.

Mais peu à peu, le prestige du français lui a fait gagner de plus en plus d'importance au cours des siècles, et son usage se généralisa dans l'ensemble des classes sociales privilégiées ; le peuple, quant à lui pratiquait le bilinguisme, utilisant le wallon pour les situations quotidiennes non formelles, et un français plus ou moins correct pour s'adresser au seigneur ou au patron.

A la fin du dix-neuvième, le phénomène s'accéléra : tout d'abord, le jeune état belge, bourgeois, ne retint comme langue officielle que le français. Ensuite, l'instruction obligatoire a provoqué un basculement de la langue usuelle majoritaire du wallon vers le français, en trois générations.

Processus

Voici la description de ce phénomène dans le village ardennais de Luttrebois, par Michel Francard,

professeur de Sociolinguistique à l'UCL et Administrateur délégué du Musée de la parole au pays de Bastogne.

« Les maîtres d'école pressent les adultes (génération 1) d'abandonner la pratique du wallon en présence de leurs enfants. Ces recommandations sont particulièrement suivies par les mères, qui s'adressent en un français approximatif à leurs enfants tout en continuant à parler le wallon avec leur conjoint ou avec les autres adultes de la communauté.

Les enfants (génération 2) confrontés au français dans le cercle familial et à l'école, opèrent des choix différents selon leur sexe. Les garçons ont tôt fait de revenir à un bilinguisme actif wallon-français, au contact des hommes restés fidèles à l'idiome local. Les filles, par contre, confirment le choix de leur mère et se cantonnent à un bilinguisme passif.

Devenues mères à leur tour, elles élèvent leurs enfants (génération 3) en français, sans distinction de sexe, avec l'assentiment des conjoints. Le français, devenu langue exclusive au foyer, à l'école et, progressivement, dans de nombreux échanges au sein même de la communauté, a gagné la partie. »

L'école

L'école primaire (obligatoire en Belgique à partir de 1914) combattit en général impitoyablement le wallon, tout comme d'autres langues régionales, considérées comme nuisibles à l'apprentissage du français; nombreux sont les témoignages de punitions redoutables imposées aux écoliers de jadis lorsqu'ils osaient employer le wallon dans la cour de récréation. (voir interviews)

Industrialisation et Mondialisation

D'autres facteurs ont joué un rôle important dans ce processus : ainsi, après la seconde guerre mondiale, l'industrialisation s'est accrue, les populations ont été brassées, les médias, les moyens de communications se sont développés, avec comme corollaire la fameuse mondialisation et la possible uniformisation qu'elle suppose... Lire à ce sujet la partie consacrée à la « rupture dans la tradition », dans le chapitre 1 de la deuxième partie consacré à la chanson traditionnelle.

Une langue dévalorisée

Le wallon, jusqu'à une époque récente, a souffert d'une image négative, sans cesse dévalorisée vis-à-vis du français. Ainsi, dans mon village de Crupet, une personne m'a raconté que ses parents lui interdisaient de parler wallon, parce que « c'est les gens de Durnal », village voisin et considéré avec condescendance depuis sans doute le Moyen Age (et peut-être encore de nos jours par certains crupétois) - autrement dit, « les arriérés » (...je décline toute responsabilité) - qui parlaient cette langue...

Pourtant, comme disait Joseph Calozet, "I gn'a pont d' grossî lingadje, i gn'a qu' dès grossîrès djins" Voici ce qu'en dit Jean Haust, en 1933, dans l'introduction de son dictionnaire liégeois. « Le parler populaire tient plus de Rabelais que des précieuses. Notre wallon est gaulois dans la moelle ; il est sain et rude comme un beau gars grandi en pleine nature. Les délicats peuvent le juger grossier et trivial ; il n'est pas vicieux. Dans sa simplicité, il appelle un chat un chat, et si parfois, comme son ancêtre latin, il brave l'honnêteté, il n'y entend pas malice. »

Toujours est-il que le wallon a toujours manqué de prestige.

(à suivre)



Peintures HOUGARDY
Rue de la Gare 7 - 5360 NATOYE
☎ 083 21 23 15

**Peintures - Papier peint - Tapis plain
Carpettes - Tapis de pied
Revêtement sols & murs**

Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 18h
Fermeture du samedi 12h au lundi 9h

Jardisart

25, Chaussée N4, 5330 SART-BERNARD
Tél. 081 40 01 84 - Fax. 081 40 23 10

Architecte paysagiste
création de jardins - pépinière
Devis gratuit sans engagement

AUTO PNEUS SERVICE

Quai de l'Industrie, 2 - 5590 CINEY GARE

Tél. 083 21 51 29

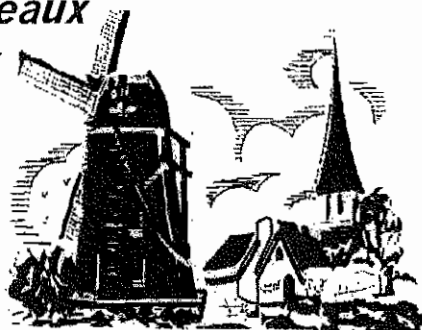
**SPÉCIALISTE PNEUS TOUTES MARQUES
GÉOMÉTRIE ÉLECTRONIQUE**

BOULANGERIE - PÂTISSERIE NÉLIS & FILS s.a.

- * *Tous produits de 1° choix*
- * *Spécialités tartes au riz et gâteaux*
- * *Grand choix de pains spéciaux*

**Place Communale, 13
5330 ASSESSE**

Tél. 083 65.53.37



In Memoriam



Notre ancien Bourgmestre, Jean TASIAUX, est décédé ce 27 août 2002, à l'âge de 76 ans. Jean adorait notre village, qu'il parcourait souvent à vélo : c'était non seulement pour en admirer ses joyaux et ses richesses, mais surtout pour s'intéresser à la vie de chacun de ses amis, qu'il avait nombreux... Mais, avait-il des ennemis ?

Il est parti en nous laissant une leçon de courage dans la bonté, ainsi qu'un message à méditer : « Mieux vaut ajouter de la vie à ses jours, que des jours à sa vie... »

AQ pour Crup'Échos.

Thérèse Carlier, épouse de Freddy Dehandschutter, nous a quittés inopinément ce début septembre. Thérèse était venue à Crupet au début des années 50 et après un court séjour au moulin Purnode où Freddy et elle exploitaient déjà leur ferme, elle avait rejoint, avec sa famille, la ferme des Loges. Après une vie active bien remplie pendant laquelle Freddy et elle avaient pu faire preuve, à côté de leur professionnalisme, d'un esprit de collaboration et d'aide au profit de clubs crupétois, elle avait rejoint le village où elle profitait d'une retraite bien méritée. Il n'y a rien à ajouter à la mention suivante qui figure sur son souvenir mortuaire : « Que ton sourire, ta force tranquille, ta joie de vivre nous unissent autour de toi dans l'amour et l'amitié ».

FB pour Crup'Échos.

FUNERAILLES ET FUNERARIUMS

HENNUY

**RUE DE LENNY N° 107A & 93
5360 NATOYE**

TEL 083/ 21.24.47 & 21.50.50

MATAGNE

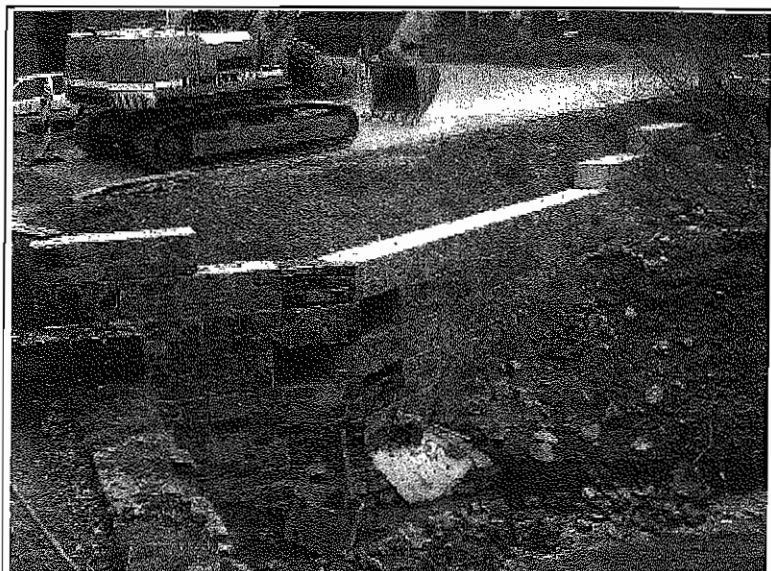
Successeur P.F. HENNUY

**RUE JULIE BILLIART N° 34
5000 NAMUR**

TEL 081/ 26.09.99

G.S.M 0475/ 641682

**TOUTES FORMALITES / SERVICE JOUR & NUIT
FLEURS EN SOIE / MONUMENTS / PLAQUES
SOUVENIRS MORTUAIRES.**



Le pont du Ry de Gence remis en état

Tout doucement il s'écroulait, miné par l'eau. En quelques heures une pelle mécanique fit s'évanouir le mur de pierre. Il ne fallut pas plus de deux jours de ce beau mois d'avril pour le remplacer...

Des blocs de béton ont été empilés comme dans un immense jeu de construction. Pour un des plus beaux villages, ils ont paré leurs faces grises d'un grès plus chaleureux.



Puis, suspendue à cette nouvelle muraille, un lieu nouveau est apparu: un banc, un coin d'herbe, quelques fleurs pour accueillir le promeneur. Un tout petit coin de notre village qu'aucun plan d'aménagement n'avait imaginé. N'en est-il pas d'autant plus beau ?



SABLAGE - REJOINTOYAGE
HYDROFUGATION
RÉPARATION DE FAÇADES

Christian TITEUX

Chaussée de Dinant, 21a
5334 FLOREE - ☎ (083) 65 50 23

Patron présent sur le chantier

Pas de sous-traitance



Jacques Léonet-Pairon

**Décoration intérieur
et extérieur**

Revêtements de sols

Stores d'intérieur

Garnissage

La Fagne, 34 B-5330 Assesse

Tél. (083) 65.63.72

Ets F. DELVAUX & C^o



**Parquets
& Isolation**

**BOIS
PANNEAUX
PORTES
LAMBRIS**

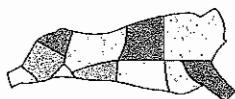
Avenue Schlögel, 39-41 - 5590 CINEY

Tél. 083 21 25 27 - 21 18 48 - Fax. 083 21 12 43

Boucherie Charcuterie

DELOBBE

Bœuf - Veau - Porc - Volaille



**Rue du Try d' Andoy 5
5530 DURNAL**

Tél. 083 69 91 70

On porte à domicile

**"Le Bon
Petit
Diable"**



taverne - restaurant

Cuisine du Terroir

FERMÉ LE MERCREDI

Truites fraîches

Crêpes

TERRASSE

Rue Haute, 8 - 5332 CRUPET ♦ Tél. (083) 69 02 98

1^{er} Chapitre de la Confrérie de la Cuvée des Moulins

En 1989, l'asbl Crupet 85 lançait « La Crupétoise », sa bière locale. Cette délicieuse brune a été mise en valeur à l'occasion de plusieurs chapitres de confrérie. La Cuvée des Moulins lui succède aujourd'hui.

s'invente pas, ont mis sur pied une brasserie entièrement artisanale. Ils ont ainsi créé une nouvelle bière brune, unique, pour l'association crupétoise.

Le véritable départ

Après une année de tâtonnements compréhensibles, Crupet 85 a décidé de ressusciter un chapitre de

Un rappel de l'industrie du XIX^e siècle

La Crupétoise marquait clairement ses origines d'un patronyme explicite. La Cuvée des Moulins quant à elle, rappelle l'industrie florissante à Crupet au XIX^e siècle. Si l'activité des moulins a disparu, des bâtiments de valeur subsistent. Habilement restaurés, ils représentent un patrimoine remarquable pour Crupet. C'est aussi en raison de cette évocation artisanale que les Compagnons de la Cuvée ont troqué l'habit monacal propre à la Crupétoise pour un sarrau d'allure plus austère.

Mieux conditionnée

D'abord conditionnée en 75 cl, la Cuvée des Moulins se présente désormais en bouteilles de 33 cl, une contenance facilement commercialisable.

Déjà disponible dans certains commerces de Crupet et auprès de Crupet 85 asbl, on peut franchement espérer que la Cuvée des Moulins atteigne rapidement la notoriété de sa devancière.



Photo M. Dauwen

Petit à petit, la Crupétoise avait acquis une renommée non négligeable, ce qui n'a pourtant pu empêcher sa disparition en 2000. Mais la fin de la bière à étiquette a laissé un goût amer chez les responsables, comme chez les villageois et les touristes. « Crupet 85 », l'association qui l'avait fondée, a donc cherché à la remplacer. Suite à divers articles de presse, quelques brasseries ont spontanément proposé leurs services.

Une bière unique

Le choix s'est finalement porté sur un produit d'une petite association qui anime le village de Tongrinne. Dans le cadre des activités de leur association, les frères Dieu, ça ne

confrérie. C'était le samedi 28 septembre dernier, à l'occasion de la kermesse locale. Ce chapitre devrait être le départ d'une diffusion accrue de la Cuvée des Moulins, la nouvelle bière de Crupet. Cet événement folklorique est donc autant un élément de promotion du produit local, qu'une reconnaissance des intronisés. En principe, deux chapitres devraient se dérouler par année. Un au printemps, sans doute en parallèle avec la Macrale, et l'autre en automne, à la kermesse. Il n'entre cependant plus dans les intentions de la nouvelle confrérie de réintégrer le Conseil Noble du Namurois. Par manque de temps, essentiellement.

Rens. : P. Marchal - 083 69 90 49

Les Intronisés du 28 septembre

BACQ Pascale
DAUWEN Marcel
DE BAER Jacqueline
GENDEBIEN Georges
HAYEZ Géraldine
HERMANN Charly
LELIÈVRE Frans
MARCHANDISSE Paul
MOREAUX André
PIRARD André
QUEVRAIN Sylviane
QUEVRIN Patricia
SERVAIS André-Marie

ENTREPRISE DE NETTOYAGE



VOITURES - VITRES - BUREAUX
ENTRETIEN JOURNALIER

Avenue Roi Albert, 20 - 5590 CINEY

GSM
0477 236190

Tél. :
083 218611



ATELIER DE GARNISSAGE

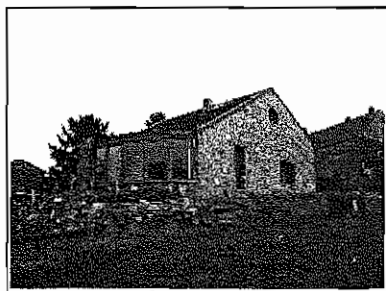
GARNISSAGE DE FAUTEUILS, SALONS
CHAISES DE TOUS STYLES
CONFECTION DE COUSSINS

RUE DU COMTE, 3 - 5332 CRUPET
TÉL. 083 69 90 56 - FAX. 083 69 03 45
GSM 0475 61 48 07

GÎTE RURAL À CRUPET

Le Cyclo

Un gîte chaleureux - 2 Épis



- bâtiment en pierre entièrement aménagé :
- pour 3 ou 4 personnes
- salon (sans TV), cuisine équipée, 1 chambre, salle de bain
- terrasse bien exposée, jardin

TARIF 2002

WE : 75 € - SEMAINE : 150 €

Charges : 6 € (été) - 8 € (hiver)

Patrick et Dominique Colignon-Disclez
rue Haute, 34 - 5332 CRUPET
083 69.92.75

BOTTON G. & Fils

- VIDANGE fosses septiques
- DÉBOUCHAGE canalisations



- Curage d'égouts & avaloirs communaux
- Nettoyage de citerne à eaux

- Location WC portable pour FESTIVITÉS



4 Rue de Lustin - 5330 MAILLEN
083 65 51 39 - NAMUR 081 74 25 88

AGREATION REGION WALLONNE

Nous sommes dans les Pages d'Or®



CLARION
GRUNDIG
ONKYO
PANASONIC
PIONEER
SONY
TECHNICS

DELTA ELECTRONIC SERVICE CENTER

CENTRE DE
RÉPARATIONS AGRÉÉ

Rue Fontaine St Pierre, 1F
Zone artisanale
5330 ASSESSE
Tél. 083 65 68 72
Fax. 083 65 68 74

INSOMNIE

Dji n'sais nin comint qu'vo fioz quand vo n'savoz dwârmu : est-ce qui vo comptoz les bédots, les p'tits tch'faux ou vos euros ? Mi, li nêt passéye dja comptè les tourisses qui tchindunt do car, et dj'a parvinu à m'édwârmu au 187-inme : y gn'aveu di totes les sôtes, des twardus, des bossus, des cocus, des m'as-tu-vu, des crantchus, des baurbus, des traus-d'cus, des pansus, des pouyus, des paû-cûs, des hurluberlus, des taurdus et des timprus...

« Ayi, comme dji ve, y gna vrémint pon qu'esteu à vosse môde ? »

« Siya, li 187-in-me : c'este one belle pitite comère, one vedette, one fée, on' andge... Dj'èl'a aidî à tchinde do car, et dja aurdè s'mwin lontint. Dj'él à

ramwinrnè ol maujon, et dj'éli a mostrè m'tchambe... »

« Ah ? Èt puis ? »

« Bin dji m'a rêwèyi : elle esteu là, couthyie addè mi, et s'visadje bagueut din l' solia. Djè'l'a r'wèti, et dj'a compris : c'esteu LÈYE... »

« Mi, ci qui dj'n'a nin compris, c'est comint qui ple awè 187 d'gins din vosse car ? Amoins qui l'aure stî plein à craquè, et qui vo tourisses montunt pas padrî, et ni trouvant pon d'place, y fiunt l'passadge po rin, et qui r'saurtunt ossi vite... ? »

On'aute côp, dji wétrais après on mot-croisé, ou bin dji pudrais one pilule...

TRADUCTION

Je ne sais pas comment vous faites lorsque vous ne savez pas dormir : est-ce que vous comptez les moutons, les petits chevaux ou vos euros ? Moi, la nuit dernière, j'ai compté les touristes qui descendaient du car, et j'ai pu m'endormir au 187è : il y en avait de toutes sortes : des tordus, des bossus, des cocus, des m'as-tu-vu, des radins, des barbus, des trous-d'balle, des gros, des velus, des peu cuits, des hurluberlus, des tardifs, et des lève-tôt...

« Oui, comme je vois, il n'y en a vraiment aucun à votre goût ? »

« Si fait, la 187è ; c'était une belle petite femme, une vedette, une fée, un ange... Je l'ai aidée à descendre du car, et j'ai gardé sa main longtemps. Je l'ai ramenée à la maison, et je lui ai montré ma chambre... »

« Ah ? Et puis ? »

« Et bien, je me suis réveillé : elle était là, couchée à côté de moi, et son visage était baigné de soleil.. J e l'ai regardée, et j'ai compris : c'était ELLE »

« Moi, ce que je n'ai pas compris, c'est comment il pouvait y avoir 187 personnes dans votre car ? A moins qu'il aurait été complet, que les touristes seraient montés par l'arrière, et, ne trouvant pas de place ils en avaient fait la traversée pour rien, et étaient ressortis aussi vite... ? »

La fois prochaine, je chercherai un mot-croisé, ou bien je prendrai une pilule...

A.Q.

Reine COLIGE

Pédicure - Podologue

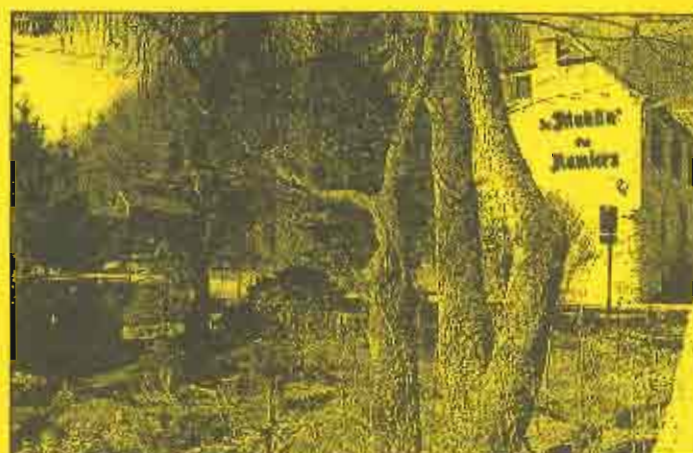


Se rend à domicile

Reçoit les mardi et samedi, de 16 à 20h.

Tél. 081 46.15.54

Rue de Brimez, 127 - 5100 WÉPION



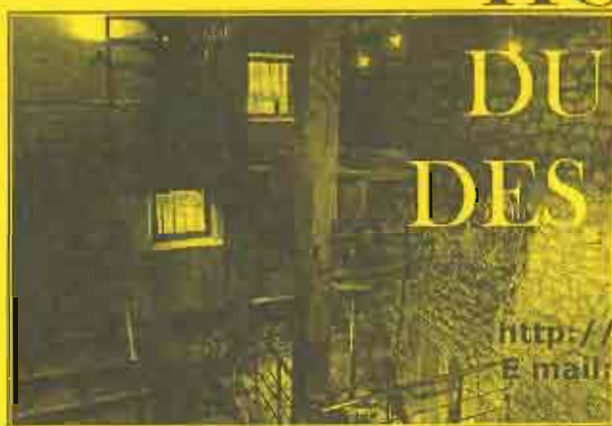
LES RAMIERS

Restaurant gastronomique

Prix (euros)	de	à
Lunch	31	
Carte	45	59
Menu	31	56

Fermeture hebdomadaire : lundi soir - mardi
Par beau temps, dîner à la terrasse.

HÔTEL * * * * DU MOULIN DES RAMIERS



<http://www.moulins.ramiers.be>
E mail: info@moulins.ramiers.be

à CRUPET - ☎ 083 69.90.70
Fax : 083 69.98.68

À l'abri des Étoiles



Rue Haute, 14 - 5332 CRUPET

Tél.: 083 69 05 41 - Fax.: 083 69 92 68

Fermé le mercredi et le jeudi, sauf réservation

*Notre menu "Plaisir" 3^e anniversaire
5 services au choix, sélection de vins comprise
au prix féérique de 54 euros*



*Notre menu "Terroir" en trois services
vous est proposé de bouche à oreille
pour 25 euros*



*Notre menu de Fêtes, vins compris
au prix de 125 euros*



- Service traiteur
- Carte des vins exceptionnelle (400 réf.)
- En 1989, lauréat des meilleurs sommeliers de Belgique
- En 2000, sélectionné dans les 10 meilleurs restaurants de gibier de Belgique